

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE
CANTON LA FERTE-SOUS-JOUARRE

**Extrait de délibération du Conseil Municipal
en date du 6 novembre 2024**

Tél : 01.64.33.01.89
mairie@germignyleveque.fr

Nombre de conseillers
en exercice : 15
- présents : 13
- votants : 15

L'an deux mille vingt-quatre le six novembre
le Conseil Municipal de la commune de Germigny l'Évêque,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie
sous la présidence de Madame Aline MARIE-MELLARE, Maire.

Date de convocation et d'affichage du Conseil Municipal :
28 octobre 2024

Etaient Présents :

Mmes Mrs : MARIE-MELLARE Aline - BRIAND Alain - DANET Céline - CASCALES Rodolphe - DUBREUIL Joëlle -
SCANZAROLI Jean-Luc - Carole BARRANGER - Jean-Marie MORLET - Josiane RISPINCELLE - Bruno MERLIN -
Dany ZOETEMELK - Célestin SALAMONE - ZITOUNI Lydie

Absents représentés : Bérangère LONGUET par Bruno MERLIN - Philippe LEFRANÇOIS par Dany ZOETEMELK

Secrétaire de séance : Céline DANET

**2024 -30 Autorisation à donner au maire à effectuer un emprunt de 300 000 € pour financer les travaux salle
« ruelle aux Loups »**

Madame le Maire propose au conseil municipal de réaliser un emprunt de 300 000 € afin de financer les travaux dans
la salle « ruelle aux Loups ».

Après étude des différentes propositions, le Crédit Agricole Brie Picardie a été retenu aux conditions suivantes :

Montant : 300 000 €

Durée : 20 ans

Taux fixe : 3.47%

Périodicité : trimestrielle

Amortissement : Echéance constante

Frais de dossier : 300 €

La commune s'engage pendant toute la durée du prêt à inscrire à son budget les sommes nécessaires au
remboursement des échéances.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal AUTORISE Madame le Maire à effectuer un emprunt de 300 000 € pour
financer les travaux salle « ruelle aux Loups » auprès du Crédit Agricole Brie Picardie aux conditions ci-dessus
énumérées et à signer les documents afférents.

VOTE : Contre (0), Abstention (0), Pour (15)

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents
Pour extrait conforme à l'original

Mis en ligne le :

08 NOV. 2024

Fait à Germigny l'Évêque, le 6 novembre 2024

Le Maire,

Aline MARIE MELLARE